

Situations d'enseignement

PET2005-SKDN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 7		VOLUME HORAIRE 84 h	
PRÉREQUIS PET1005-SKDN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département pédagogique de Malonne	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Arnaud COLLIGNON	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Arnaud COLLIGNON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Éducation physique et Éducation à la santé	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'UE "Situations d'enseignement" occupe une place centrale dans la formation: elle vise une entrée progressive dans la pratique du métier par l'intégration de l'éducation physique scolaire. Elle comprend la réalisation d'un stage en bloc dans l'enseignement primaire au Q1 et d'un stage en bloc dans l'enseignement secondaire Q2.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Observer un environnement d'apprentissage
- Adopter une attitude professionnelle adéquate à la fonction
- Porter un regard critique sur la pratique
- Concevoir des activités d'apprentissage avec ressources adaptées (NTIC, recherche documentaire...)
- Aligner les objectifs spécifiques et la détermination des compétences à la préparation
- Animer un groupe classe dans l'enseignement primaire et secondaire
- Gérer les apprentissages sur le terrain
- Promouvoir les finalités de l'éducation physique à l'école dans une optique de gestion de la santé
- Interroger/rencontrer les acteurs

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, SF et Savoir être pour atteindre les AAS

CONTENU

- Observer et enseigner dans l'enseignement primaire et secondaire
- Réaliser 6 jours de stage dans l'enseignement primaire et 9 jours de stage dans l'enseignement secondaire (stages réalisés en bloc)
- La charge de stage comprend la préparation du stage, la prise de contact, les présentations, les activités de recherche et d'écriture, les ajustements réflexifs... et le temps en classe (pratique active et observation).
- Rédiger un carnet de développement professionnel tout au long du stage (outil continu sur la formation)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET2005-O2SIT — Situations d'enseignement	Guide de stage Carnet de développement professionnel Tous les supports nécessaires à la préparation des activités (programmes, ouvrages, articles, syllabi, notes personnelles, référents construits par l'étudiant, ...)

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET2005-O2SIT — Situations d'enseignement	84 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET2005-O2SIT — Situations d'enseignement	Les étudiants prestent : Un stage dans l'enseignement primaire au premier quadrimestre (stage en bloc) et un stage dans l'enseignement secondaire au deuxième quadrimestre (stage en bloc). Le stage comporte un temps de coenseignement avec le Maître de stage, un temps de coenseignement avec son partenaire (étudiant) et un temps de conception et d'animation en individuel. Ces stages permettront : De découvrir l'enseignement primaire et secondaire dans la diversité de ses composantes ; De susciter l'autocritique et l'autoévaluation dans le carnet de développement professionnel ;

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet, l'unité d'enseignement ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation continue de l'étudiant dont la décision finale porte sur les différentes étapes des stages : temps d'accueil et de contractualisation, temps de préparation et de validation, temps d'action sur le terrain et des rétroactions (débriefing à chaud et à froid). temps d'évaluation des stages (rapport de l'accompagnateur de stage et du maître de stage).

Chaque compétence est évaluée, en fonction d'une grille critériée traduites en termes d'indicateurs :

- par le maître de stage (via la grille d'évaluation du maître de stage)
- par les accompagnateurs de stage (via la grille d'évaluation de l'accompagnateur de stage)

À l'issue de chaque stage, l'étudiant reçoit le document synthèse du stage qui reprend les informations collectées durant la préparation, celles recueillies dans les différents rapports (maître de stage et accompagnateur) et de celles issues de son carnet de développement professionnel.

La réussite du stage est conditionnée par la réussite de chacune des compétences. Si une compétence est en échec, la note de stage sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note de stage est établie sur base des compétences acquises et non acquises sans en être une moyenne. Une seule compétence non acquise peut donc entraîner une note négative donc un échec en stage. La décision finale est assumée collégialement uniquement par le jury de stage. Les activités de stage sont non remédiables.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

Q1 : stage primaire

Q2 : stage secondaire

Évaluation **continue** de l'étudiant dont la décision finale porte sur les différentes étapes des stages : temps d'accueil et de contractualisation, temps de préparation et de validation, temps d'action sur le terrain et des rétroactions (débriefing à chaud et à froid), temps d'évaluation des stages (rapport de l'accompagnateur de stage et du maître de stage). Chaque compétence sera évaluée, en fonction de la grille critériée.

Évaluation à l'aide d'une grille critériée (compétences traduites en termes d'indicateurs) :

- par le maître de stage (via la grille d'évaluation du maître de stage).
- par les accompagnateurs de stage (via la grille d'évaluation de l'accompagnateur de stage)

A l'issue de chaque stage, l'étudiant reçoit **le document synthèse du stage qui reprend les informations collectées durant la préparation, celles recueillies dans les différents rapports (maître de stage et accompagnateur) et de celles issues de son carnet de développement professionnel.**

La réussite du stage est conditionnée par la réussite de chacune des compétences. Si une compétence est en échec, la note de stage sera évaluée en délibération en regard du profil de l'étudiant. La note de stage est établie sur base des compétences acquises et non acquises sans en être une moyenne. Une seule compétence non acquise peut donc entraîner une note négative donc un échec en stage.

La décision finale est assumée collégialement uniquement par le jury de l'UE2005.

Les activités de stage sont non remédiables.

Modalités d'arrêt de stage

Lors du temps de validation des préparations, l'accompagnateur de stage et le responsable peuvent attribuer un feu rouge si les préparations demandées sont absentes, incomplètes ou non conformes aux exigences (telles que précitées par la Haute Ecole)

Le stage peut être interrompu si le maître de stage n'a pas reçu les préparations FINALES (càd préparations corrigées) complètes et conformes aux exigences (telles que précitées par la Haute Ecole).

Il en est de même pour les attitudes comportementales qui ne sont pas en accord avec les exigences de la profession (ex : arrivées tardives, absence de matériel, langage grossier, tenue vestimentaire inadéquate, travail insuffisant, manque de conscience professionnelle, manque de réceptivité aux remarques, attitude inadaptée envers les enfants ...).

Enfin, de graves difficultés dans la gestion du groupe et dans la maîtrise des disciplines peuvent également justifier une interruption de stage.

La décision finale d'arrêt de stage se fait après avoir rencontré l'étudiant et en concertation avec les responsables de stage de l'UE 2005

Deuxième session : non remédiable

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.